L'ABEILLE.

CONDITIONS:

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaitre son intention, par écrit *au bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de *quinze* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'a ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR VERA-CRUZ.

On pourrait expédier un bon navire s'il se présentait de suite, du frêt et des passagers suffisamment. S'adresser à
11 fév J. W. ZACHARIE & Co.

POUR BORDEAUX.

Devant partir positivement du 20 au 25 courant,

Le navire français, (A1) **TRINITÉ**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine BETTUS, ayant une grande partie de son chargement à bord, partira comme il est dit ci-dessus. Pour le reste du fret, ou pour passage, ayant de beaux emménagemens pour 12 ou 15 passagers, s'adresser au capitaine, à bord, vis à-vis la rue Toulouse, ou à
P. E. SORBÉ,
10 fév rue Royale, no. 118.

A FRETER.

Le joli brick, fin voilier, **ARAB**, doublé et chevillé en cuivre, A1, capit. Haskell, du port de 99 tonneaux. S'adresser à bord, ou à
10 fév J. W. ZACHARIE & Co.

POUR NEW-YORK, Paquebot du 20 du courant, (Ligne entre la Louisiane et New York.)—Le beau navire neuf **NASHVILLE**, capt. Rathbone, partira comme dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la place publique, ou à
8 fév. FOSTER & HUTTON.

POUR PHILADELPHIE.

La barque **HERCULES**, capit. W. Longcope, ayant la moitié de son chargement engagée, peut recevoir la quantité de 200 bts. de sucre, en ville ou à la côte en bas; s'adresser à
8 fév SAM. P. MORGAN & CO.

POUR BALTIMORE.

Le beau brick paquebot neuf **CANADA**, capit. J. L. White, est journellement attendu, et repartira immédiatement, pour fret ou passage, s'adresser à
8 fév HARRISON, BROWN & CO.

POUR LIVERPOOL.

Le navire, A. 1, **SARAH-CAROLINE**, capitaine G. Prince, maintenant en déchargement, peut recevoir de 3 à 400 balles de coton. S'adresser à
LINCOLN & GREEN,
7 fév ou à BENJ. BOOTH & co.

A VENDRE OU A FRETER;

La belle goëlette neuve **BONITA**, doublée et chevillée en cuivre, construite à Baltimore en mai dernier; elle est bien fournie d'apparaux et facile à arrimer. S'adresser à
6 fév HARRISON, BROWN & Co.

POUR LA HAVANE.

Le beau brick **DELAWARE**, capitaine Wilson, est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à
6 fév J. W. ZACHARIE & Co.

POUR BOSTON.

Le navire A1. **MOREA**, capitaine Girdler, partira sous peu. S'adresser à
1er fév LINCOLN & GREEN.

A FRETER.

La goëlette neuve, fine voilière, **PHŒNIX**, capitaine Spicer. S'adresser au capitaine à bord, en face de la rue de la Douane, ou à THAYER, HURD & Co
1er fév rue des Magasins, no. 29

ON a besoin d'un bon navire pour porter 200 boucauts dans un port du nord. S'adresser à WM. G. HEWES,
26 janvier rue du Camp, no. 9.

POUR CHARLESTON,

Le beau brick doublé et chevillé en cuivre, **MARY**, capitaine Porter, ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira sous le plus bref délai. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face des magasins bleus, ou à J. W. ZACHARIE & Co.
21 janv rue Bienville, no. 80.

LIGNE DE PAQUEBOTS POUR BALTIMORE.

Les beaux bricks, doublés en cuivre, **ARIEL**, **AJAX** et **BOURNE**, feront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emménagemens ces navires.

☞Le brick ARIEL est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine Banks à bord, ou à
24 janv J. W. ZACHARIE & Co.

MARCHANDISES DES INDES—700 pièces Choppas et Bandannas, grands et moyen, ayant droit au *debenture*, à vendre par
10 fév STETSON & AVERY.

GRAISSE.—200 barillets *première qualité*, en débarquement du bateau à-vapeur Planter, à vendre par
9 fév. FOSTER & HUTTON.

413 SACS beau café de la Havane, reçus par le brick Manuelita; 1400 barillets et 36 barils graisse en feuilles, reçus par le bateau à vapeur Orleans et à vendre par
ESTENANELL & COURVAL,
9 fév nouvelle levée, no.

CALLIGRAPHIE.

MM. GEYER & CHAPMAN informent respectueusement les citoyens de la N. Orléans, que leur académie d'écriture est maintenant ouverte pour les dames et les messieurs, dans l'édifice du Dr. Parmly, rue du Canal, No. 45, *où ils enseignent l'écriture dans tous les genres, d'après des principes certains.* Leur méthode l'enseignement de cet art utile, est entièrement différente de toutes celles qui ont été introduites jusqu'ici dans cette ville. *Elle donne en peu de temps, une écriture pratique utile et permanante, qui convient parfaitement aux dames* et aux *messieurs* de tout âge—"et c'est la seule méthode (dit l'Institut d'Albany) qu'on puisse acquérir en un nombre limité de leçons.—Heures de leçons, pour les dames, de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi; pour les messieurs, de 7 à 8 heures du matin, et de 3 à 9 de l'après-midi. On enseignera avec succès la taille des plumes à tous les élèves.

Pour plus amples informations, s'adresser à eux à leur établissement.

Les soussignés s'en réfèrent, pour les renseignemens qu'on voudrait prendre, à MM. John Aagen, Nathaniel Dick, rév. C. M. Hull, J. Jaudon, A. Hennen, rév. F. Clapp, J. A. B. Morton, général Wm. L. Robeson, et Isaac F. Preston.

N. B. On exécutera dans le meilleur goût, des cartes de visite et de profession pour les dames et les messieurs, registres de famille, certificats de mariage, diplomes, titres d'Albums, et toute sorte d'écrits, soit simples, soit enjolivées.
8 février—5m

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit:

Navire **LOUISVILLE**, capitaine PAIGE,

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à
FOSTER & HUTTON.

☞Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

MENAGERIE.

Maintenant établie sur la place près de la Douane, convenablement disposée.

CETTE ménagerie consiste en un Lion et une Lionne, de toute grandeur; un Tigre tacheté; un Léopard de toute grandeur; un couple de Panthères de l'Amérique septentrionale, prises dans le Kentucky en 1825; deux Autruches de toute grandeur, le mâle a 10 pieds de hauteur et pèse près de 300 livres; un Chameau d'Arabie, importé dernièrement de la côte de Barbarie; deux Panthères de l'Amérique méridionale, mâle et femelle, habitant dans la même cage; deux Andagants du Bengal, mâle et femelle; un Héron bleu, et un Héron à couronne ou *Gariarci crane*, tous deux d'Afrique; un Ichneumon et un Cotamondis. Outre ces animaux, il y a toute une collection de singes de différentes familles, que les admirateurs de l'histoire naturelle ne verront pas sans intérêt; l'un de ces messieurs,

LE CAPITAINE BILL,

fera des tours amusants, sur un petit cheval; il montera et descendra, s'assiéra et se tiendra debout, déploiera des drapeaux, &c.

L'exhibition aura lieu de 10 heures du matin à 5 de l'après-midi, et de 6 heures ½ du soir à 9. —Prix d'entrée 50 cents—enfans au-dessous de 10 ans, et domestiques, moitié prix. Il y aura une musique.

N. B. On n'a aucun danger à craindre, tous ces animaux étant enfermés dans des cages de fer. Les messieurs et les dames peuvent venir en toute sûreté, les propriétaires de la ménagerie, qui en font eux-mêmes l'exhibition, auront toutes les attentions pour les visiteurs.
6 fév

Beautés de la mécanique
NOMMEE
CHAMBRE D'INSDUSTRIE.

LE public est respectueusement informé que l'exhibition qui est établie, depuis quelques semaines, vis-à-vis la Bourse, rue de Chartres, est transportée rue de la Levée, No. 113, entre le marché aux légumes et la halle aux boucheries, où elle restera en opération encore pendant quelques jours, avant son départ pour le Mexique. Ce spécimen vraiment étonnant du génie de l'homme, consiste en trois manufactures complètes, savoir: une pour le coton, une autre pour le drap et pour la troisième pour faire des cardes pour le coton et la laine—le tout est mis en mouvement par la force de trois chiens. Le propriétaire désire que tout le monde puisse jouir de la vue de cette belle invention; et dans ce but, il a réduit le prix d'entrée à la somme de CINQUANTE CENTS.

Les personnes de couleur libres seront admises les lundis et jeudis.

L'exhibition commence tous les jours à 8 heures du matin et dure jusqu'à 10 du soir.
27 janvier—2m

ART CURIEUX

De filer le verre en fusion et de
Souffler toute espèce de Figures et d'Ornemens.
RUE DE CHARTRES, N°. 115.
Au dessus du magasin de bijouterie de Mr. Muh.
MR. FINN

ANNONCE respectueusement aux habitans de cette ville, qu'il donnera quelques séances publiques, sur l'art intéressant qu'il professe; il peut assurer aux personnes disposées à favoriser les beaux-arts, que ce spectacle est vraiment digne de leur attention. Le procédé qu'il emploie pour former instanément des figures ou des animaux, avec le verre fondu, est un travail extraordinaire qui excite l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui en sont témoins. Aucune description ne peut donner une idée du plaisir qu'il procure.—Les diverses productions de l'artiste sont à vendre; ce sont des objets d'art rares et curieux, parfaitement convenables pour cadeaux à un parent ou à une amie.

Prix d'entrée.—Cinquante cents, enfans moitié prix.

Les billets pour les entrées par abonnement $1 ne peuvent se transférer.

Le salon est ouvert de 10 heures du matin à 2 de l'après midi et de 3 à 9 du soir. 19 jan.—4m

Excellent Vin de Bordeaux.

28 CAISSES de 12 bouteilles chaque de vieux Derville, reçues et à vendre par
SAM. P. MORGAN & CO.
Encoignure des rues Gravier et du Camp,
2 fév no. 43, au premier.

RIZ à vendre.—52 boucauts de RIZ, en débarquement de la goëlette May-Flower, de Charleston.
THAYER, HURD & Co.
1er fév rue des Magasins, no. 29

A VENDRE—Un superbe lot de CAFÉ fin vert, de la Havane.
ESTEVANELL & COURVAL.
1er. février Nouvelle Levée, no. 6

VEN[illegible]

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 13 Mars 1832, j'exposerai en vente à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Louis Ferrara, une mulâtresse nommée *Caroline*, âgée d'environ 18 ans.

Conditions: à comptant et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à la satisfaction du curateur avec hypothèque jusqu'à parfait payment. Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. L'acte de vente sera passé par devant H. Pédesclaux not. pub. aux frais de l'acquéreur.
9 fév.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Samedi, 18 février, à 4 heures après-midi, j'exposerai en vente devant mon bureau, les Effets mobiliers délaissés par feu William Blunt.

Conditions: comptant. Par ordre de la Cour.
6 fév MARTIN BLACHE, régistet.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 1er. mars 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Caleb D. Jordan, Allen, mulâtre âgé d'environ 25 ans. Conditions; comptant.
Par ordre de la Cour.
31 janv MARTIN BLACHE, régister

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 1er. mars 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Joseph Mathews, les améliorations qui se trouvent sur une île appelée "l'île Cochrane," située à la passe du sud-ouest du Mississipi, et tous les droits que le défunt peut avoir à la dite île.
Par ordre de la cour.
31 janvier MARTIN BLACHE, régister

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 21 février 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Mme. Thérèze Daynaut, une *NEGRESSE* nommée Mary, et sa fille Henriette, d'environ 4 mois.

Conditions: 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés &c. Par ordre de la cour.
21 janv MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 21 février 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les esclaves suivans, appartenant à la succession de feu A. Sylva, savoir: Philippe, nègre âgé d'environ 50 ans; Marie, négresse âgée d'environ 25 ans. Conditions: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'Exécuteur Testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
19 janvier MARTIN BLACHE. régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Adèle Morel, f. de c. l. d'avoir à déduire sous 10 jours les raisons pour lesquelles le tableau de répartition des fonds de la dite succession ne serait point homologué et la repartition faite conformément au dit tableau.
Par ordre de la cour.
16 fév. MARTIN BLACHE, Register.

COUR DES PREUVES.—Attendu que David Adams, a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'être nommé curateur aux héritiers absents, de Mary Williams, épouse de James Vance, avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre la Cour,
16 fév MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu John E. Smith, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous 10 jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par le curateur de ladite succession ne serait point homologué et le dit curateur déchargé de ses fonctions. Par ordre de la cour.
13 fév MARTIN BLACHE, *Régster.*

COUR DES PREUVES.—Attendu que Patrick Thompson a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle, à la succession de feu John B. Fletcher, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cou.
13 fév. MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Wm. Williams a présenté une pétition à Cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu John D. Atwill, décédé *ab intestat*, avis est donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous 10 jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
13 fév MARTIN BLACHE, régister

HABILLEMENS.—Récemment reçus et à vendre par les soussignés, un joli assortiment de jolis habillemens, tels que levites fines de drap noir, vert invisible, et olives; faites dans le dernier goût et par d'excellens ouvriers; aussi, habits de drap de soie.
W. C. NORRIS & CO.
15 fév rue de Chartres, No. 38.

VIN, EAU-DE-VIE, &C.—60 quarts et 20 quarteaux de vin sec; 40 dito vin doux; 300 caisses raisin sec; 58 jarres raisin frais; 100 barils eau-de-vie, reçus par le brick Sicily, de Malaga, à vendre par
9 fév WM. G. HEWES, rue du Camp.

Soie à coudre, Bas de soie patentes, &c.

EN débarquement du navire Montesquieu, de Bordeaux, et ayant droit au *drawback*:

10 caisses soie à coudre, fortes couleurs, assortie expressément pour les marchés mexicains;
6 caisses bas pour femmes, patentés,
1 dito couvertures de coton, supérieure, grande largeur.

Et en magasin—2 caisses bonnets de Livourne; 1 dito cravates de soie noire; 20 dito cire blanche. A vendre à des termes raisonnables, par P. E. SORBÉ,
8 fév rue Royale, no. 118.

V. **ROUMAGE** offre à vendre les articles suivants, reçus par le navire Montesquieu de Bordeaux:

430 caisses prunes; 1000 dito vin rouge, Grnau-Larose, Chateau Laffitte, Haut-Talence, Pauillac, St.-Julien Médoc, par 12 bout. et 24 demi do; 200 caisses vin blanc, Graves et Haut Sauterne; 110 barriques vin rouge, St. Estèphe et St. Emillon; 27 tierçons vin rouge Pauillac, 55 dito blanc, Graves et Haut Sauterne; 300 paniers anisette; 20 balles lignes assorties; 110 caisses fruits à l'eau-de-vie.

D'importations antérieures: 250 barriques vin rouge Haut Brion, Chateau Laffitte, Latour, Margaux, St.-Julien, Médoc et St.-Estèphe, de premier choix; 200 douz. huile d'olive, 1ère. qualité, par paniers et demi-paniers; 15 balles brain à moustiquaire; 20 balles fil à voiles, par petites et grosses pelottes; 50 caisses liqueurs superfines; et marasquino; 400 dito fines; 40 paniers véritable vin blanc de Champagne mousseux; 200 sacs bouchons pour damejeannes et bouteilles.
7 fév

J. R. PUTNAM,
DENTISTE, rue du Canal, No. 27.

ON le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 de l'après-midi.

N. B. Il sera absent, pendant le mois de mars, devant aller à la Mobile à cette époque.
26 nov—6m

EN débarquement du navire Helvetia, venant du Havre,

5 balles indienne; 2 do. chals 12-4; 2 do. robes, pour le marché espagnol; 3 balles indienne, pour meubles; 1 do. do. uni pour robes; 2 do. guingams; 1 caisse mouchoirs pullicats, à vendre par
31 janvier T. NICOLET & CO.

[illegible]

La compagnie montera à cheval mercredi prochain, 22 du courant, à 8½ heures précises du matin, et se réunira sur la Place Antoine, lieu ordinaire du rassemblement. Equipement complet, tenue d'hiver, pour une inspection générale.

Par ordre du capitaine, commandant.
X. Lecourt de Billot,
16 fév maréchal-des-logis chef.

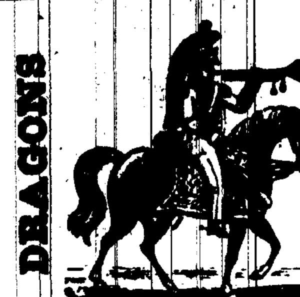

VU l'impossibilité d'avoir les équipemens au complet, dimanche, 19 du courant, la sortie pour ce jour là est contremandée et remise à mercredi prochain, 22 du courant, à 8 heures précises du matin, en grande tenue; c'est pour la célébration de l'anniversaire de la naissance de Washington. La compagnie se rassemblera sur la place Lafayette, rue du Camp entre Poydras et Girod, faubourg Ste. Marie.

Par ordre du capitaine.
JNO. L. RUB,
17 fév maréchal des logis chef.

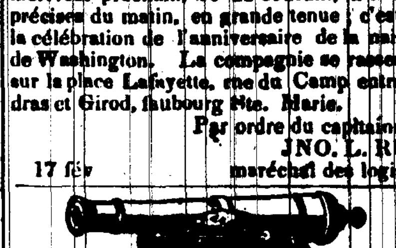

BATAILLON D'ARTILLERIE.

LE Bataillon d'Artillerie prendra les armes mercredi, 22 du courant, à 8 heures et demie du matin, tenue d'hiver, sans fusil, c'est pour la célébration de l'anniversaire de la naissance de Washington—Par ordre
15 fév U. DUREL, adjt. major.

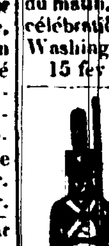

GRENADIERS,

ATTENTION!!!

La Compagnie prendra les armes mercredi, 22 février, à 8 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire. Equipement complet, pantalon bleu et veste bleue.

Par ordre du capitaine.
A. D. GUESNON,
17 fév. sergent-major.

VOLTIGEURS,

ATTENTION!!!

La Compagnie prendra les armes mercredi, 22 février, à 8 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire. Equipement complet, veste et pantalon bleus et plumet.

Par ordre du capitaine,
M. CHAPUS.
17 fév sergent-major.

CAZADORES DE ORLEANS:

Debiendo celebrarse el aniversario del nacimiento del inmortal Washington, el miércoles 22 del corriente; y segun las órdenes que ha recivido el capitan, del Sr. comandante de la Legion de la Luisiana, deberá reunirse la compañia á las 8 en punto del citado dia, en el sitio acostumbrado, uniformada con casaca y pantalon de paño, morrion con plumero y con el mayor aseo, á fin de tributar el homenage que justamente se merece el héroe del siglo y de la libertad americana.

Por orden del capitan.
17 feb.—5 RAFAEL PEREZ, sargento 1°

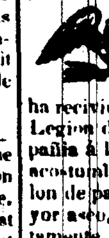

TIRAILLEURS

LOUISIANAIS,

La compagnie prendra les armes mercredi, 22 du courant, à 8 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous; veste bleue, pantalons blancs et plumet; équipement complet.
C. BUSSI,
16 fév. Sergent Major.

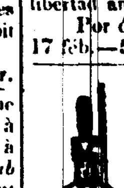

CHASSEURS D'ORLEANS.

La Compagnie prendra les armes mercredi 22, du courant, à 8 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire. Equipement complet, veste et pantalons bleus.

Par ordre du capitaine,
VR. GOUY,
16 fév sergent-major.

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES.

3ME. CLASSE DE 1832.
Le tirage aura lieu le Samedi 3 de Mars.
GROS LOT
10,000 Piastres!!!!

1	LOT DE	$	3,000	$ 3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1			800	800
1	"	"	623	623
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,120
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS
BILLETS ENTIERS........$ 4
DEMI BILLET............ 2
QUARTS DE BILLET....... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de **SEIZE PIASTRES**;—demis et quarts en proportion.
13 fév J. B. FAGET, *Directeur.*

VINS ET FRUITS FRAIS.—Les soussignés ont en débarquement du brick Sicily, directement de la Méditerranée, 1200 caisses raisin muscat en grappes; 500 demi-caisses de 600 caisses muscat; 240 demi-caisses do. 160 quarts malaga sec; 200 barils indiens do.; 110 quarts malaga doux; 76 caisses savon de Castille; 20 barils millet.
11 fév LINCOLN & GREEN.

ALCOHOL.—15 barils Alcohol et 3 pipes Genièvre imitation Hollande, en débarquement du navire Henry Thompson, à vendre par
WM. G. HEWES,
6 fév rue du Camp, no. 9

EN débarquement du navire français le Montesquieu, capitaine A. E. Cousset, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
32 barriques de Vin rouge,
30 demi-barriques de Vin blanc,
65 caisses de Vin rouge, de 12 bouteilles, de l'année 1827, de Las Cases, Léoville, St. Julien (Médoc.)
4 fév J. B. LABATUT.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu, samedi 18 du courant, à midi, à la Bourse, quatre TERRAINS situés près l'encoignure des rues Julie et Magasins. Le no. 1 a environ 170 pds. de l'encoignure de la rue des Magasins, et 25 à la rue Julie, sur une profondeur de 128; le no. 2, contigu, a 28 pds. 6 pouces de face à la rue Julie, et 128 de profondeur: il y a dessus, une maison agréable louée à bail à raison de $30 par mois, lequel bail expire le 10 nov. prochain et devra être maintenu; le lot no. 3, contigu, mesure 25 pieds 10 pouces de face à la rue Julie, sur 97 de profondeur; il y a dessus une maison agréable louée à bail à raison de $40 par mois, lequel bail devra expirer le 10 nov. prochain et devra être maintenu; le no. 4 a 97 pieds de l'encoignure de la rue Julie, et 31 pieds 10 pouces de face à la rue des Magasins, avec une profondeur de 117 pieds.

Le plan est exposé à la Bourse.

Conditions: Un tiers dans 6 mois, et le surplus à 1 et 2 ans, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par-devant Wm. Y. Lewis, aux frais des acquéreurs. 15 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu, samedi 18 du courant, à la Bourse, à midi,

Treize TERRAINS sur les rues de la Nouvelle Levée, Gaiennié et Louisa, et appartenant ci-devant à feu Wm. C. Wethers.

Les terrains nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6, contigus, ont 20 pds. 3½ pouces de face à la rue Louisa, sur une profondeur de 62 pds. 11½; le no. 7, encoignure Louisa et Nouvelle-Levée, a 20 pds 11 de face à la seconde rue, sur 70 à la première; le no. 8, contigu, a les mêmes dimensions; le no. 9, contigu, mêmes dimensions, avec les édifices qui s'y trouvent; le no. 11, encoignure des rues Nouvelle Levée et Gaiennié, a 20 pds. 8½ pouces de face à la Nouvelle Levée, sur une profondeur de 60 à la rue Gaiennié; le no. 10, contigu, mêmes dimensions; le no. 12 a 93 pds rue Gaiennié, sur 41 pds 5 de profondeur, avec la maison en briques et à deux étages, qui s'y trouve; le no. 13, a 28 pds. de face à la rue Gaiennié, sur 62 pds. 4½ de profondeur, avec la maison en briques et à deux étages, qui s'y trouve. Le plan est exposé à la Bourse.

Conditions: 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque. 15 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu samedi prochain, 18 du courant, à midi, à la bourse,

9 lots de terre situés encoignure Levée & Gaiennié,

Conditions: ¼ comptant, le reste à 1 et 2 ans, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant G. R. Stringer, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 février

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 18 du courant, il sera vendu à la Bourse, à midi, la négresse nommée Harriet, âgée de 13 ans, bonne servante, et pleinement garantie. Conditions; 6 mois de crédit en billet endossé à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé en l'office de C. Pollock aux frais de l'acquéreur. 15 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI prochain, 18 du courant, à midi, à la bourse, il sera vendu, l'esclave Minerve, âgée d'environ 14 ans, blanchisseuse, &c. bonne domestique de maison, elle est acclimatée et pleinement garantie. Conditions: 6 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé pardevant G. R. Stringer, esq. notaire public, aux frais de l'acquéreur. 14 fév.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans,

Charles Lesseps, Philip Power et Jules Leblanc
contre
John H. Travis, pour cession forcée.

IL est ordonné qu'une séquestration soit lancée contre les propriétés de J. H. Travis, qui peuvent se trouver dans les limites de cette paroisse; qu'une assemblée des créanciers du dit J. H. Travis ait lieu en l'étude de A. Mazureau Esq notaire public, le 3 de mars prochain; que C. Roselius, Esq. soit nommé pour représenter le dit J. H. Travis, absent, que Charles Lesseps soit nommé syndic provisoire, et que le Shérif lui délivre les propriétés séquestrées, après en avoir fait un inventaire; et en même temps, il est ordonné que toutes poursuites contre la personne et les propriétés du dit J. H. Travis soient suspendues.

Nlle. Orléans, 30 janvier 1832.
(Signé) CHS. MAURIAN, juge.
Je certifie ce qui est ci dessus.
1 fév—8 2ps S. BLOSSMAN, dep. gref.

MR. BOYER, professeur de l'Université de Paris, a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle.-Orléans qu'il vient d'ouvrir une école, rue Royale No. 106, entre la rue St. Louis et celle de Conti. On y enseignera *la langue latine, la langue française, la langue anglaise, la Géographie, l'Histoire, les Mathématiques &c.*

Mr. Boyer fera suivre à ses élèves le mode d'enseignement qui a été adopté par le Conseil d'instruction publique pour tous les collèges royaux de France. 14 fev—3

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE, à vendre par
14 fév YORKE, MACALESTER & Co.

VIN des Canaries ayant droit au *drawback*, à vendre par STETSON & AVERY.
14 fév rue du Camp, no. 31

EN débarquement, 8 balles couvertures françaises 3 points; 290 paniers huile d'olive; 170 caissons fruits à l'eau-de-vie;—Plus: 200 barils maquereaux no. 2; 30 barils fromages; à vendre par
6 février T. NICOLET & CO.

FOIN.—190 balles beau Foin du Nord, en débarquement du navire Nashville, de New-York, à vendre par
FOSTER & HUTTON,
4 fév rue du Canal, no. 77

MAQUEREAUX.—25 barils de maquereaux no. 1, et 50 barils dito no. 2.

8 pipes rum de la Nouvelle-Angleterre, en débarquement du brick Tuscar, à vendre par
3 fév STETSON & AVERY.

A VENDRE—1000 barils sucre en pain, de la manufacture de M. Goodale; 100 douz. pêles et pioches; 1000 rames papier à envelope, fait avec de la paille; 5 boucauts ingrediens pour teindre, dit *madder*. S'adresser à
1er fév YORKE, MACALESTER & Co.

AVIS.—Si M. Charles Frederich Bourgeaud, boulanger, est en ville ou dans les environs, il est prié de passer au bureau des soussignés, qui ont quelque communication à lui faire.
HY. PERRET & CHARBONNET.
1er fév rue Toulouse, no. 57

PORC & GRAISSE.—250 barils de porc mess, 300 dito prime dito, 10 tierçons jambons et épaules, 200 barillets graisse en feuilles, à vendre par
SAM. C. BELL,
1er fév rue du Canal, no. 81.

A **VENDRE.**—Un assortiment de faïence propre au marché du Mexique, reçu par le navire William Neilson, de Liverpool, à vendre par Vt. AICARD,
25 janvier rue de lavieille Levée, no. 37

REçU par le soussigné, à bord des navires Helvetia et Mary Howland, venant du Havre: saucissons de Lyon, 1re. qualité; vieux kirsewaser, de la Forêt Noire; liqueurs fines, &c.; fusils à deux coups, fins et ordinaires; pistolets de duel; soie à coudre, assortie pour le Mexique; bas (patent-nauds) anglais do. ayant droit au draw-back. A. SENECAL.
19 janvier rue de Chartres, No. 147.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

VENDREDI, 24 du courant, à midi, à la Bourse, il sera vendu, deux Terrains de valeur, encoignure des rues St. André et Tchoutoulas; celui de l'encoignure a 30 pieds sur 125, et l'autre a les mêmes dimensions. Conditions: un tiers comptant, et le reste payable le 9 février 1833, en billet endossé à satisfaction avec hypothèque. 17 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

VENDREDI, 24 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, un Terrain de valeur, situé rue Philippa, dans l'Ilet borné par les rues du Canal, Baronne, Commune et Philippa, ayant 34 pieds de face sur 124 pieds 8 pouces de profondeur. Il s'y trouve une maison en bois, avec écuries, puits, citerne &c. Conditions: un an de terme, en billet endossé à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 17 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

VENDREDI, 24 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, quatre Terrains situés à l'encoignure des rues des Lauriers, Philippa et Chêne-vert. Le terrain no. 15, a 33 pieds 8 pouces de face à la rue Chêne-vert, sur 120 de profondeur; le no. 16, formant l'encoignure de Philippe et Chêne-vert, a les mêmes dimensions; les nos. 23 et 24 ont les mêmes dimensions. Conditions, comptant. 16 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

JEUDI, 23 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, vingt sept Terrains de valeur, situés dans l'Ilet borné par les rues du Bassin, Constance, Edouard et Annonciation, et mesurent chacun de 25 à 28 pieds de face sur environ 120 à 160 de profondeur, tels qu'ils sont décrits sur le plan exposé à la Bourse.

Conditions: un quart comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans, en billets portant hypothèque, sans endossement. Les actes de vente seront passés par-devant Wm. Christy, aux frais des acquéreurs. 16 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu lundi, 20 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,

DEUX-CENTS TERRAINS,

Situés au faubourg des Religieuses et joignant le faubourg de l'Annonciation, situés rue des Nayades ou continuation de la rue St. Charles, Apollon ou continuation de la rue Carondelet, et celles de Bacchus, Dryade, Hercule, Liberty, Green, et bornés par celles de Félicité, St. André et Ste.-Marie, et une partie faisant face au nouveau bassin Gormley et au canal projeté qui doit y conduire, et dont une portion est déjà fouillée; on pourrait ce canal joindre à celui de la Compagnie de la Banque et du Canal, à peu de frais. On vendra en bloc, la briqueterie, les hangards, les fourneaux, écuries, cabanes &c. avec le privilège d'employer la terre qui est sur le bassin Gormly et de terminer la fouille du dit bassin en profitant des décombres. La terre est d'environ 6 pieds plus élevée que le niveau de la rue du Canal, et n'a jamais été submergée par les eaux du lac.

DE PLUS: **34 ESCLAVES** de prix, savoir: Allen, de 22 ans; Dennis, 23; Phil, 29, forgeron; Miles, 22, briquetier; Tom, 25, do; Reubin, 27; Cogo Dick, 28, charretier; Aleck, 18; Harry, 40 palfrenier; Peter, 27, forgeron; Edmond, 23, charretier; James Rice, 28; John, Rice, 28; John, 22; Billy, 24, charretier; Big Ben, 28, charpentier; Gabriel, 30, scieur; Bussell, 21, charretier; Yellow Tom, 24, do; Clem, 28, do; Sarah, sa femme 24; Monroe, leur enfant, 1-0; Dick, 28, briquetier; Louisa, sa femme, 21, et son enfant, 1½; Daniel, 18, charretier, Reubin 2d, 27, gardien de vaches; Leigh, 24, briquetier et charretier; Nelson, 21, do. do.; Little Ben, 22, do.; Moses, 35, do.; Edwin, 29, do.; Sarah, 20, do.; Frank, 45, do.; Nelly, 26, do.

On vendra en même temps, d'après l'inventaire et tels qu'ils se comportent, tous les chevaux, charrettes, brouettes, et autres matériaux appartenant à la dite briqueterie.

Conditions; pour les terrains, 1, 2, 3 et 4 ans; pour les esclaves, 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement; pour les chevaux, charrettes et autres biens mobiliers, toute somme au-dessous de $200 comptant; $200 et au-dessus, 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction. Si la vente n'est pas terminée le premier jour, elle continuera les jours suivants.

Le plan est exposé à la Bourse. Les actes de vente seront passés en l'étude de W. Lewis, aux frais des acquéreurs.
10 fév

PAR T. MOSSY.

SAMEDI, 25 février courant, il sera vendu à la Bourse d'Hewlett, une négresse nommée Sulvie, âgée de 20 ans, depuis 6 mois dans le pays, avec ses deux enfans, Jane de 3 ans et demi et Georges de 3 mois. Cette négresse est garantie des vices et maladies prévus par la loi; elle est un peu blanchisseuse et domestique de maison. Conditions: payable en un billet endossé et portant hypothèque à 10 mois; l'acte de vente à passer chez Mr. Ch. Jeanin, notaire.
9 février

PAR T. MOSSY.

MERCREDI, 22 du courant, il sera vendu à l'encan, à la Bourse, à l'encoignure des rues de Chartres et St.-Louis,

LA MAISON située rue Toulouse, entre les rues de Chartres et de la Levée, maintenant occupée par MM. Lizardi frères, ayant environ 37 pieds de face sur cette rue, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur. Les magasins sont grands et la maison est vaste et convenablement distribuée pour loger une grande famille.

Il y a une remise et une écurie pour quatre chevaux, dans laicour, qui est pavée en pierres anglaises, ainsi que de grands logemens pour les domestiques &c. Le tout est très-solidement construit; la bâtisse n'a que six ans, et l'intérieur de la maison est fini dans le meilleur genre; les portes sont en acajou et les devant de cheminées en marbre.

Conditions: Un cinquième comptant, le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de terme, payant les intérêts à raison de 7 pr. 100 par an. Les billets devront être endossés à la satisfaction du vendeur, et porter hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement.
8 fév

ARDOISES anglaises de poche, article nouveau, joli et utile.—Reçus tout récemment par navire William Neilson, de Liverpool, et à vendre par les soussignés, les articles suivans: Ardoises de poche blanches, en forme de mémorandum, avec et sans crayons; do. en forme de portefeuilles dorés, pour dames; règles d'ivoire pour toutes sortes de mesures, à l'usage des mathématiciens; crayons de mine de plomb, de qualité supérieure; crayons à dessiner H. HB et BB; couleurs à l'eau, de Newman; papier à dessiner de toutes grandeurs; 20 rames papier de cabinet, superfin. Aussi, quelques douzaines d'ardoises blanches encadrées avec de l'acajou, à l'usage des comptoirs.
E. JOHNS & CO., Libraires.
Rue de Chartres, n°. 118, et encoignure des rues du Camp et de la Commune. 15 fév

A LOUER.

La **MAISON** très-commode située rue du Camp, presqu'en face du Théâtre Americain. Aussi, la COUR et le MAGASIN D'ENTREPÔT qui se trouvent derrière, avec ou sans la maison. S'adresser sur les lieux, ou à
21 janv—☞ SAM. P. MORGAN & Co.

ON desirerait trouver une maison à deux ou trois milles de la ville, propre à loger une petite famille, durant les mois d'été. S'adresser à
HARRISON, BROWN & Co.
21 janv rue Royale, nos. 117 et 119.

MELASSES.—à vendre par
5 janv J. MAGER.

THÉ FRAIS.—300 boites thé impérial de 6 liv. ayant droit au *débenture*, à vendre par
10 fév YORKE, MACALESTER & CO.